

2.1.13. SOUFFLET DE PROTECTION DE DIRECTION

Soufflets de protection : Pièce réalisée en matière souple permettant de protéger des pièces mécaniques et réalisant l'étanchéité de l'élément.

2.1.13.1. ETAT

2.1.13.1.1. Détérioration I O I

Observation à mentionner en cas de détérioration (déchirure,...) d'un soufflet de protection de direction.

2.1.13.3. FIXATION

2.1.13.3.1. Défaut de fixation I O I

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation d'un soufflet de direction.

2.1.13.4. DIVERS

2.1.13.4.1. Absence I O I

Observation à mentionner en cas d'absence d'un soufflet de direction protégeant des pièces mécaniques.

